



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit IDEALPU78 MATT A

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Fabricant

IDEAL WORK SRL
Via Kennedy, 52
City Vallà di Riese Pio X (TV)
31030
Italia
Tel. +39 0423/4535 29

Adresse e-mail sicurezza@idealwork.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Office: +(39) 0423 4535 26 (Italy) Monday - Friday 8 am - 5pm
Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Catégorie 3 Irritation respiratoire, Effets narcotiques	
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Contient Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle, Acétate de n-butyle, Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène, produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2- yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)p ropionyloxypoly(oxyethylene)



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO2, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P501 - Éliminer le contenu/réceptier dans une usine d'élimination des déchets homologuée

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

2.3. Autres dangers

Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistre- ment REACH
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl e 20 - 25 %	(607-195-00- 7) 203-603-9	108-65-6	Flam Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336)	-	-	-	01-2119475791- 29-xxxx
Acétate de n-butyle 10 - <20 %	(607-025-00- 1) 204-658-1	123-86-4	STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226) (EUH066) [B]	-	-	-	01-2119485493- 29-XXXX
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène 5 - <10 %	905-588-0	--	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226)	-	-	-	01-2119488216- 32-xxxx
produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotria- zol-2- yl)-5-tert-butyl-4-hydroxy phenyl)propionyl- omega-hydroxypoly(oxye- thylene) et alpha-3-(3- (2H-benzotriazol-2-yl)-5-t ert-butyl-4-hydroxypheny l)propionyl-omega-3-(3- (2H-benzotriazol-2-yl)-5-t ert-butyl-4-hydroxypheny l)propionylpoly(oxyet hylyene) 0.1 - <1 %	400-830-7	104810-48-2	Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	-	1	1	01-0000015075- 76-0017
Xylènes 0.1 - <0.5 %	(601-022-00- 9) 215-535-7	1330-20-7	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226)	-	-	-	01-2119488216- 32-xxxx
Butanone 0.1 - <0.5 %	(606-002-00- 3) 201-159-0	78-93-3	Eye Irrit. 2 (H319) (EUH066) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-	01-2119457290- 43-XXXX
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré 0.1 - <0.5 %	919-446-0	64742-82-1	Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336) STOT RE 1 (H372) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066)	-	-	-	01-2119458049- 33-XXXX
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl- l-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4- pipéridyl sébacate 0.1 - <0.3 %	915-687-0	1065336-91-5	Skin Sens. 1A (H317) Repr. 2 (H361f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1	01-2119491304- 40-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

Estimation de la toxicité aiguë

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	(607-195-00-7) 203-603-9	108-65-6	-	-	-	-	-
Acétate de n-butyle	(607-025-00-1) 204-658-1	123-86-4	-	-	0.74	-	-
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	905-588-0	--	3523	1999	4	-	-
produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene)	400-830-7	104810-48-2	-	-	-	-	-
Xylènes	(601-022-00-9) 215-535-7	1330-20-7	-	1990	-	11	-
Butanone	(606-002-00-3) 201-159-0	78-93-3	-	-	-	-	-
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	919-446-0	64742-82-1	-	-	-	-	-
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	915-687-0	1065336-91-5	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

Nom chimique	Notes
Xylènes - 1330-20-7	C
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré - 64742-82-1	P

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
-----------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
-----------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
--------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Aucune information disponible.
----------------------------------	--------------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
---	---

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Hydrocarbures. Aldéhydes.
----------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Réservé aux utilisateurs professionnels. Résine.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	TWA: 50 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 550 mg/m ³ *	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 275 mg/m ³ VLEP court terme: 100 ppm VLEP court terme: 550 mg/m ³ Peau
Acétate de n-butyle 123-86-4	TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 241 mg/m ³ VLEP court terme: 150 ppm VLEP court terme: 723 mg/m ³
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène --	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ S*	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³ S*
Butanone 78-93-3	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	VLEP 8h: 200 ppm VLEP 8h: 600 mg/m ³ VLEP court terme: 300 ppm VLEP court terme: 900 mg/m ³ Peau
Xylènes 1330-20-7	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ *	VLEP 8h: 50 ppm VLEP 8h: 221 mg/m ³ VLEP 8h: 1000 mg/m ³ VLEP court terme: 100 ppm VLEP court terme: 442 mg/m ³ VLEP court terme: 1500 mg/m ³ Peau Carcinogen category 1A (vapors; these hydrocarbon fractions are classified unless they contain less than 0.1% by weight of benzene)

Nom chimique	Union européenne	France
Butanone 78-93-3	-	2 mg/L - urine (Methylethylketone) - end of shift

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Xylènes 1330-20-7	-	1500 mg/g creatinine - urine (Methylhippuric acid) - end of shift
----------------------	---	--

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	275 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	796 mg/kg pc/jour	

Acétate de n-butyle (123-86-4)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	11 mg/kg pc/jour	

Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène (--)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	221 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	221 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	442 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	212 mg/kg pc/jour	

produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) (104810-48-2)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.35 mg/m ³	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.5 mg/kg	
--	-----------	-----------	--

Butanone (78-93-3)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1161 mg/kg pc/jour	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	600 mg/m ³	

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré (64742-82-1)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	330 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	570 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.27 mg/m ³	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	1.8 mg/kg	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	33 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	33 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	320 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	36 mg/kg pc/jour	

Acétate de n-butyle (123-86-4)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs	Inhalation	35.7 mg/m ³	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

À long terme Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	35.7 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	300 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	6 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	2 mg/kg pc/jour	

Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène (--)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	65.3 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	260 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	65.3 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	260 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	125 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	12.5 mg/kg pc/jour	

produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) (104810-48-2)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Consommateurs Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.085 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.25 mg/kg	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.025 mg/kg	

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

Butanone (78-93-3)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	412 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	106 mg/m ³	
Consommateurs Effets localisés sur la santé Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	31 mg/kg pc/jour	

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré (64742-82-1)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	71 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	570 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	21 mg/kg pc/jour	

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.31 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.9 mg/kg	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.18 mg/kg	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.635 mg/l
Eau de mer	0.064 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	100 mg/l
Sédiments d'eau douce	3.29 mg/l
Sédiments marins	0.329 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.29 mg/kg de masse sèche

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.18 mg/l
Eau de mer	0.018 mg/l

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Eau douce – intermittent	0.36 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	35.6 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.981 mg/l
Sédiments marins	0.0981 mg/l
Terrestre	0.0903 mg/l

Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène (--)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.327 mg/l
Eau de mer	0.327 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	6.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	12.46 mg/kg de masse sèche
Terrestre	2.31 mg/kg de masse sèche

produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) (104810-48-2)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0023 mg/l
Eau de mer	0.00023 mg/l
Sédiments d'eau douce	3.06 mg/kg
Sédiments marins	0.306 mg/kg
Terrestre	2 mg/kg

Butanone (78-93-3)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	55.8 mg/l
Eau de mer	55.8 mg/l
Sédiments d'eau douce	287.74 mg/l
Sédiments marins	287.7 mg/l
Terrestre	22.5 mg/l

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0022 mg/l
Eau de mer	0.00022 mg/l
Eau douce – intermittent	0.009 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.05 mg/kg
Sédiments marins	0.11 mg/kg
Terrestre	0.21 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	>= 36 °C	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Sans objet pour les liquides	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	18 °C	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau.	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Solvants organiques	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1	Aucun(e) connu(e)
Densité apparente	Aucune donnée disponible	
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	44.89
VOC content	549.83 g/L

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatiles

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
------------------------------------	-----------

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	>5000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	12,359.60 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	44.94 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/l

Informations sur les composants

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	=8532 mg/kg (Rattus)	> 5 g/kg (Oryctolagus cuniculus)	= 16000 mg/m ³ (Rat) 6 h
Acétate de n-butyle	>10650 mg/kg (Rattus)	> 17600 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=390 ppm (Rattus) 4 h
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	=3500 mg/kg (Rattus)	>10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=>47635 mg/L (Rattus) 4 h = >5000 ppm (Rattus) 4 h
produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyéthylène) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	LD50 >5000 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	LC50 >5.8 mg/L (4h) Rat (OECD 403)
Xylènes	=3500 mg/kg (Rattus)	> 1700 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) > 4350 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	4 h = 5000 ppm (Rattus) 4 h
Butanone	=2483 mg/kg (Rattus)	= 5000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=11700 ppm (Rattus) 4 h
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	LD50 > 15000 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 3300 mg/kg (Rattus)	-
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	LD50 = 3230 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >3170 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une légère irritation cutanée.

Acétate de n-butyle (123-86-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)		4 heures	Non irritant

produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyéthylène) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyéthylène) (104810-48-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 404	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	4 heures	Érythème (rougeurs cutanées) 0 Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Acétate de n-butyle (123-86-4)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Cornéen	0.1 mL		Score du produit 1 Non irritant

produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) (104810-48-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Cornéen	0.1 mL	24,48,72 heures	Opacité 0 Non irritant

Butanone (78-93-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) (104810-48-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Sensitizing

Butanone (78-93-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Remarque : PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants Ce produit fait partie d'un kit Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	-	LC50: =161mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna)		
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC50: =674.7mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h 17 - 19 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 = 70.0 mg/L 5 min EC50 = 82.2 mg/L 15 min EC50 = 959 mg/L 18 h EC50 = 98.9 mg/L 30 min	EC50 48 h = 44 mg/L (Daphnia magna)		
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène --	EC50 (72hr) 2.2 mg/l (Selenastrum capricornutum)	LC50(96h) 2.6 mg/l (Oncorhynchus mykiss-OECD 203)	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	LC50(24h) 1 mg/l (Daphnia magna-OECD 202)		
produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) 104810-48-2	CE50 (72 h) > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata (OECD 201)	LC50 (96 h) 2.8 mg/l, Oncorhynchus mykiss (OECD Guideline 203)	-	EC50 (48 h) 4.0 mg/l, Daphnia magna (OECD Guideline 202, part 1)	1	1
Xylènes	-	2.661 - 4.093	-	EC50 48 h =		

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

1330-20-7		mg/L (Oncorhynchus mykiss static)		3.82 mg/L (Daphnia magna)		
Butanone 78-93-3	EC50=1972 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3130 - 3320mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 3403 mg/L 30 min EC50 = 3426 mg/L 5 min	EC50 48 h > 308 mg/L (Daphnia magna)		
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré 64742-82-1	EL50(72h) = 4.1 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LL50 (96h) 10-30 mg/L (Oncorhynchus mykiss) OECD 203	-	EL50 (48h) 10-22 mg/L (Daphnia magna) OECD 201		
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl-1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	EC50 (72h): 1.68 mg/l (Desmodesmus subspicatus) OECD 201	LC50 (96h): 0.9 mg/L (Brachydanio rerio) OECD 203	EC20 (3h)>= 100 mg/l OECD 209	-	1	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	83%	Facilement biodégradable

Acétate de n-butyle (123-86-4)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	83%	Facilement biodégradable

Butanone (78-93-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	biodégradation	98 % Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1.2
Acétate de n-butyle	2.3
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	3.15
produit de réaction entre alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylene) et alpha-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene)	5.9
Xylènes	3.15
Butanone	0.3

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	2.77
--	------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acétate de n-butyle	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
Xylènes	La substance n'est pas PBT/vPvB
Butanone	La substance n'est pas PBT/vPvB
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	La substance n'est pas PBT/vPvB
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
Étiquettes	3
14.4 Groupe d'emballage	II

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Description	UN1263, PEINTURES, 3, II, (D/E)
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	163, 640C, 650, 367
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	33

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, PEINTURES, 3, II, (18°C c.c.)
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	163, 367
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-E
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1263, PEINTURES, 3, II
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A3, A72, A192
Quantité limitée (LQ)	1 L
Code ERG	3L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A
Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023
Numéro de révision 3.04

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximal (tonnes)
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré - 64742-82-1		25000

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	RG 84
Acétate de n-butyle 123-86-4	RG 84
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène --	RG 4bis, RG 84
Xylènes 1330-20-7	RG 4bis, RG 84
Butanone 78-93-3	RG 84
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré 64742-82-1	RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

H312 - Nocif par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note C: Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères

Note P: La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi.

Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102)-P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

IDEALPU78 MATT A

Remplace la version : 29-nov.-2022

Date de révision 23-mai-2023

Numéro de révision 3.04

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 23-mai-2023

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité